


Informations de base	
2009/0805(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Personnel d'Europol: adaptation des traitements de base, des allocations et des indemnités. Initiative République tchèque Subject 7.30.05.01 Europol, CEPOL	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures	MORAES Claude (S&D)	06/10/2009
		Rapporteur(e) fictif/fictive DÍAZ DE MERA GARCÍA CONSUEGRA Agustín (PPE)	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.		
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Justice et affaires intérieures(JAI)	2979	2009-11-30
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Justice et consommateurs	BARROT Jacques	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
30/06/2009	Publication de la proposition législative	10985/2009	Résumé
14/09/2009	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
19/10/2009	Vote en commission		Résumé
19/10/2009	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A7-0040/2009	
22/10/2009	Décision du Parlement	T7-0053/2009	Résumé

22/10/2009	Résultat du vote au parlement		
30/11/2009	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
30/11/2009	Fin de la procédure au Parlement		
15/12/2009	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2009/0805(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Nature de la procédure	Législation
Instrument législatif	Décision
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	LIBE/7/00538

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE428.257	02/10/2009	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A7-0040/2009	19/10/2009	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T7-0053/2009	22/10/2009	Résumé
Conseil de l'Union				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		10985/2009	30/06/2009	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 2009/0949 JO L 328 15.12.2009, p. 0048	Résumé

Personnel d'Europol: adaptation des traitements de base, des allocations et des indemnités. Initiative République tchèque

2009/0805(CNS) - 30/06/2009 - Document de base législatif

OBJECTIF : adapter la grille des traitements de base du personnel d'EUROPOL.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

CONTENU : le projet de décision, envisagé à l'initiative de la République tchèque, entend adapter la grille des salaires du personnel d'EUROPOL ainsi que les allocations et indemnités qui lui sont versées afin de tenir compte du réexamen du niveau des rémunérations des agents d'EUROPOL par le Conseil d'administration de cette institution.

Lors dudit examen, le Conseil d'administration a pris en considération les modifications du coût de la vie intervenues aux Pays-Bas ainsi que de l'évolution des traitements dans la fonction publique des États membres. Au vu de ce réexamen, il est donc proposé d'augmenter de 1,2% le niveau des rémunérations du personnel d'EUROPOL pour la période comprise entre le 1^{er} juillet 2008 et le 30 juin 2009.

Un tableau reprend avec précision le montant de toutes les rémunérations de base du personnel d'EUROPOL à tous les échelons et grades de la fonction publique européenne.

La décision sera adoptée par le Conseil statuant à l'unanimité.

Personnel d'Europol: adaptation des traitements de base, des allocations et des indemnités. Initiative République tchèque

2009/0805(CNS) - 22/10/2009 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 576 voix pour, 27 voix contre et 14 abstentions, une résolution législative approuvant telle quelle, selon la procédure de consultation, l'initiative tchèque en vue de l'adoption d'une décision du Conseil portant adaptation des traitements de base du personnel d'EUROPOL ainsi que des allocations et indemnités qui lui sont versées.

Personnel d'Europol: adaptation des traitements de base, des allocations et des indemnités. Initiative République tchèque

2009/0805(CNS) - 30/11/2009 - Acte final

OBJECTIF : adapter la grille des traitements de base du personnel d'EUROPOL.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2009/949/JAI du Conseil portant adaptation des traitements de base du personnel d'EUROPOL.

CONTENU : la décision, proposée sur initiative tchèque, vise à adapter la grille des salaires du personnel d'EUROPOL ainsi que les allocations et indemnités qui lui sont versées afin de tenir compte du réexamen du niveau des rémunérations des agents d'EUROPOL par le Conseil d'administration de cette institution.

Lors dudit examen, le Conseil d'administration a pris en considération les modifications du coût de la vie intervenues aux Pays-Bas ainsi que l'évolution des traitements dans la fonction publique des États membres. Au vu de ce réexamen portant sur la période allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, il a été estimé qu'il fallait augmenter de 1,2% le niveau de rémunération du personnel d'EUROPOL pour la période comprise entre le 1^{er} juillet 2008 et le 30 juin 2009.

Un tableau reprend avec précision le montant de toutes les rémunérations de base du personnel d'EUROPOL à tous les échelons et grades de la fonction publique européenne.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 1^{er} décembre 2009.